

OBJET :

15 - PLAN DE FINANCEMENT RELATIF À LA DEMANDE DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2025 : TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS ET RESTAURANT SCOLAIRES

Mesdames, Messieurs,

Les articles L.2334-32 à L.2334-39 et les nouveaux articles R.2334-19 à R.2334-35 du Code Général des Collectivités Territoriales déterminent les modalités d'attribution de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.).

Par décision n°D/2024/271 du 30 décembre 2024, Monsieur le Maire a sollicité une subvention au titre de la D.E.T.R. 2025 (7.1) pour les travaux et équipements des écoles.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- D'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessous défini :

NATURE DES DEPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant HT	%
Travaux :		Aides publiques :		
<u>Ecole primaire André Vallaeys</u>				
Remplacement LEDS du réfectoire + 1 classe	10 191,16 €	DETR	56 549,84 €	35%
Rideaux 6 classes avec tringlerie	6 752,58 €			
Remplacement du grillage existant par du grillage plus haut pour sécuriser	3 125,14 €			
Menuiserie alu classe 2, garderie	21 532,76 €			
Rénovation peinture extérieure	31 658,72 €			
<u>Ecole maternelle Rosa Bonheur</u>				
Changement éclairages LED (sas bibliothèque)	2 083,33 €			
Modification exutoire toit terrasse (côté entrée)	1 250,00 €	Autofinancement :		
Création placard salle 7	3 317,09 €			
<u>Ecole maternelle Lucien Groperrin</u>		Fonds propres	105 021,14 €	
Eclairage LED TPS et sous escalier	3 502,33 €			
Porte salle motricité	4 666,67 €			
Menuiserie 6 trapèzes	16 475,99 €			
Echelle à crinoline	3 333,33 €			
<u>Ecole primaire Rosa Bonheur</u>				
Peinture 8 salles	21 553,69 €			
Peinture couloir 9	6 123,67 €			
<u>Restaurant scolaire</u>				
Porte double en inox dans la	12 878,62 €			

salle de stockage Peinture salle réfectoire primaire et de la salle commensal	12 943,03 €			
Total dépenses d'investissement	161 570,98 €	Total recettes d'investissement	161 570,98 €	

- D'encaisser la recette au compte 13461 chapitre 13 du budget principal,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

La commission n°6 (Finances) s'est réunie le 20 janvier 2025 et a émis un avis favorable.